

Procès-verbal du Conseil d'école n°1 – 14/10/2025

Sont présents à la réunion :

	Présent(e)s	Excusé(e)s
IEN		Mme Boyer-Gouillard
Enseignant(e)s	<p>Mme Arbez Marine (directrice par intérim-PS/MS)</p> <p>Mme Poncet Béatrice - GS</p> <p>Mme Crassin Carole - MS</p> <p>Mme Guerrero Elodie - CP/CE1</p> <p>Mme Dallard Séverine - CP/CE1</p> <p>Mme Tarlié Charlène - CP/CE1 (complément)</p> <p>Mme Dulieux Stéphanie - CE1/CE2</p> <p>Mme Balsa Océane - CE2/CM1</p> <p>Mme Huguet Véronique- CM2</p> <p>Mr Serfaty Maxime - PS/MS - MS – CE1/CE2</p> <p>Mr Avinent Frédéric (Directeur par intérim à partir de la rentrée de Novembre)</p>	<p>Mme Agnès Chapoutot (directrice remplacée par Mme Arbez)</p> <p>Mme Cordovado Sandrine (remplacée par Mme Balsa)</p>
Municipalité	<p>Mme Donguy Brigitte</p> <p>Mme Grobon Delphine</p> <p>Mme Soulard Anne</p> <p>Mme Piccolo Nina-Lau</p> <p>Mme Cote Cécile</p> <p>Mme Legouge Françoise</p>	
Représentants des parents	<p>Mme Berthelot Camille</p> <p>Mme Chabert Emilie</p> <p>Mme Cordier Aimie</p> <p>Mme Furic Morgane</p> <p>Mme Moreau Sandy</p> <p>Mme Creuzé Des Chatelliers Estelle</p> <p>Mr Gasson Nicolas</p>	

La réunion débute à 18h00.

1. Présentation des membres du Conseil d'école

Un tour de table des personnes présentes est réalisé.

2. Rôle et fonctionnement du conseil d'école

Le Conseil d'école est une instance qui se réunit au moins 1 fois par trimestre, donc 3 fois dans l'année en session ordinaire. Il peut se réunir en session extraordinaire sur demande du Directeur, du Maire ou de la moitié des membres.

Ordre du jour :

- Résultats des élections des parents d'élèves
- Modalités de communication
- Règlement intérieur à voter et charte de la laïcité
- Présentation de l'équipe pédagogique et changements pour le retour de vacances
- Bilan Coop et projets
- Elèves à besoins éducatifs particuliers
- Actions de prévention santé et climat scolaire
- Sécurité des locaux et équipements
- Questions

3. *Résultats des élections et rôle des représentants de parents d'élèves*

11 parents sont inscrits sur la liste électorale (8 délégués et 3 suppléants), 66 parents ont voté et 8 bulletins étaient nuls.

⇒ participation de 25% (18% l'an dernier donc participation en hausse)

Les 8 sièges sont pourvus.

Les suppléants seront informés tout au long de l'année au même titre que les délégués des parents des différentes informations relayées par l'école. Ils peuvent être approchés par les autres parents en cas de besoin/questions au même titre que les délégués. Ils sont également amenés à prendre la place de l'un des délégués au conseil d'école en cas d'empêchement.

Vote par correspondance pour le moment, en effet le vote électronique nécessite l'autorisation de l'inspection, puis accord de la mairie également car les prestataires sont pour le moment payants.

Une charte du délégué des parents a été envoyée à chacun des représentants avant les élections, elle rappelle entre autres, leur rôle qui est d'écouter et relayer les questionnements et remarques des parents d'élèves. Il est rappelé que tout problème relevant d'un enfant/classe en particulier est à discuter en priorité avec l'enseignant responsable.

En concertation avec les représentants, l'école communiquera la date de chaque conseil à l'ensemble des parents de l'école pour les inviter à se rapprocher de leurs représentants.

Les questions devront parvenir à la direction de l'école au moins 8 jours avant la date du Conseil (sauf cas exceptionnel comme lors de ce premier Conseil puisque les élections des nouveaux représentants ont eu lieu le 10/10/2025).

4. Modalités de communication école-familles

Les réunions de rentrée de chaque classe se sont déroulées durant le mois de septembre. Les parents n'ayant pas pu s'y rendre ont eu la possibilité de prendre un rendez-vous individuel avec l'enseignant de leur enfant. Les fonctionnements de chaque classe y ont été expliqués.

Les justifications des absences se font soit en appelant l'école avant 8h35, soit par mail. Toute absence doit être justifiée par les parents.

Pour les maternelles, les pochettes de liaison sont consultées tous les jours.

5. Rappel charte de la laïcité affichée dans l'école et travaillée en EMC (Enseignement Morale et civique) comme le veulent les programmes.

6. Règlement intérieur de l'école

Le règlement a été transmis au préalable aux membres du Conseil. Il est précisé que l'interdiction de tous les objets connectés à l'école avait été votée l'an dernier, mais ne figure pas sur la version transmise. Celle-ci a été rajoutée.

Vote pour adopter le règlement intérieur.

Nombre de voix : adopté à l'unanimité.

Le Règlement ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres du conseil. Il sera joint au procès-verbal de ce conseil.

7. Equipe pédagogique, ATSEM, Effectifs

A ce jour, nous avons 177 élèves inscrits à l'école et répartis en 8 classes :

13 PS, 29 MS, 24 GS, 28 CP, 21 CE1, 19 CE2, 19 CM1, 24 CM2

Entre 19 et 24 élèves par classe.

Cette année, il y a eu une ouverture d'une classe provisoire : CP-CE1 de Mme Guerrero qui a été aménagée à la place de la salle de la BCD de l'école. Cette ouverture est provisoire car les CP ne peuvent être dans une classe de plus de 24 élèves.

Il y a eu beaucoup de déménagements en cette rentrée donc les effectifs sont en baisse. La classe provisoire a donc pour le moment peu de chance d'être reconduite à la rentrée. Les effectifs par classe seront par conséquents plus élevés l'année prochaine.

Une seule ATSEM pour les 3 classes de maternelle, donc plus d'autonomie demandée aux élèves (aux toilettes, pour l'habillage etc.). Le matin, environ 1h chez les PS-MS puis 1h chez les MS, puis Nathalie part manger à 11h.

L'après-midi, les enseignants et l'ATSEM doivent surveiller la sieste (2 salles de sieste) ce qui ne permet pas le décloisonnement pour les GS. Les enfants de PS-MS doivent rester jusqu'à 14h30 environ sur leur lit même s'ils ne dorment pas puisqu'ils ne peuvent retourner travailler en classe sans la présence d'un adulte.

Suite à la réunion entre l'IEN et les délégués des parents, des moyens supplémentaires vont être mobilisés par l'Inspectrice pour palier le manque d'ATSEM. Mr Avinent prendra la classe des PS-MS ainsi que la direction de l'école au retour des vacances de Toussaint. Mme Arbez étant remplaçante rattachée à l'école, elle reprendra ce poste et sera donc en renfort des collègues de maternelle lorsque qu'elle n'aura pas de remplacements ailleurs (en novembre). Le nouveau directeur sera à 50% dans la classe de PS-MS (lundis et jeudis) et 50% en décharge pour la direction de l'école (mardis et vendredis). Mr Serfaty sera également mobilisé en renfort chez les PS et les MS en décembre et janvier, période durant laquelle Mme Crassin et Mme Dulieux seront à plein temps dans leur classe.

L'inspection, en collaboration avec la Mairie cherchent également une stagiaire ATSEM, la période de renfort de Mr Serfaty et Mme Arbez étant très certainement temporaire.

8. Bilan de la coopérative scolaire

Mme Poncet est mandataire de la Coopérative 2025-2026. Elle rappelle que les comptes sont consultables sur demande et qu'ils ont été vérifiés par Mme Arbez et Mme Estaï.

9. Projets d'école : actions pédagogiques et éducatives

Intervenants en musique : Pour le moment une journée spectacle a eu lieu le 10/10/2025, une seconde se tiendra le 30/01/2026. Un calendrier est en cours pour des interventions ponctuelles dans les classes, si notre intervenante est remplacée lors de son congé maternité.

CP-CE1 de Mme Dallard iront voir le spectacle KIENDE le lundi 15 décembre 2025 à 09:30 (Ceyzériat)

Maternelle : les 3 classes prévoient d'aller au parc des oiseaux en fin d'année en lien avec le projet qui est le fil conducteur de leur année : les continents.

D'autres projets sont en cours d'élaboration pour les autres classes mais pas encore assez aboutit. Ils seront présentés lors du prochain conseil d'école.

10. Dispositifs d'aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers

2 AESH présentes sur l'école pour les élèves ayant une notification MDPH.

APC organisés par les enseignants tout au long de l'année selon les besoins des élèves. En dehors des heures de cours donc une fiche de demande d'autorisation a été ou sera remise aux parents des élèves concernés.

11. Actions de prévention santé et climat scolaire

Dépistage des PS par orthoptiste le 07/11/2025.

Visites médicales PMI pour les MS auront lieu la prochaine période : carnet de santé et fiche de renseignement à remplir par les parents en amont (donnée au retour des vacances de Toussaint).

Interventions de l'infirmière scolaire tout au long de l'année :

- Co-intervention sur les effets des écrans sur la santé (CP-CE1-CE2)
- Co-intervention sur le consentement et le respect de son corps (CP-CE1-CE2)
- Intervention sur les gestes qui sauvent en CM2 le 19/05

Programme de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire : plan Phare qui peut-être déclenché à tout moment si un cas de harcèlement se déclare (protocole élaboré par l'éducation Nationale).

Natation en fin de période 3 et période 4 : pour les CP et CM2, 2 fois par semaine (mardis et jeudis).

12. Sécurité, locaux et équipements

Un exercice de PPMS (plan particulier de mise en sûreté) attentat intrusion a eu lieu le mardi 07/10/2025. Il consiste à se confiner dans la classe (fenêtres/portes/volets clos) et sans faire de bruit en attendant la fin du signal. L'alarme déclenchée en élémentaire qui sonne dans tous les bâtiments et toutes les classes. Quelques points sont à signaler :

- La classe provisoire n'a pas de boîtier dans sa classe donc n'a pas entendu l'alarme (classe pourtant prévenue et calme au moment de la sonnerie).
➔ La Mairie précise qu'il va être installé prochainement.
- La classe de Mme Crassin en maternelle avait un volet qui ne fermait pas et n'a donc pas pu bien se confiner. Problème est résolu depuis. La Mairie est remerciée pour son action.

- Un volet ne se ferme plus dans la classe du bas (Mme Dallard). A noter qu'il s'agit de stores en tissus et qu'il est nécessaire d'ouvrir la fenêtre pour pouvoir les dérouler. La mairie enverra un technicien.

Un exercice PPMS incendie aura lieu après les vacances de Toussaint, les enfants seront prévenus en amont également.

La lumière des toilettes des filles dans le bâtiment principal clignote tellement qu'il est difficile de garder les yeux ouverts lorsqu'on y va.

➔ Un technicien interviendra.

Les soudures des petites chaises jaunes côté maternelle sont en train de lâcher sur plusieurs chaises. Peut-on les vérifier/resoudre pendant les vacances ?

➔ La Mairie indique qu'il reste des chaises, s'il n'y en a pas assez une commande sera faite.

Il y avait une fuite dans la classe du bas et un vidéoprojecteur qui dysfonctionnait. Les deux ont été réparés par la mairie.

13. Questions posées par les parents d'élèves

Périscolaire

- **Éclairage à l'arrière du bâtiment :** Des familles signalent l'absence d'éclairage pour les enfants qui empruntent l'entrée arrière. Est-il envisagé d'y installer un luminaire pour plus de sécurité ?
- ➔ C'est en cours. Devis en attente, il y a bien les éclairages, mais ils doivent être réglés.

Cantine

- **Placement des enfants :** Certains parents souhaiteraient que les enfants puissent déjeuner avec des camarades d'autres classes. Cela est-il envisageable ?
Temps du repas : Des retours évoquent un rythme trop rapide pendant le déjeuner. Pourriez-vous nous préciser les différents temps du midi ?
- ➔ C'est une question de remise en place entre les repas des petits et des élémentaires afin que chacun des deux groupes aient 35 min chacun. Donc si tous les CE1 sont à la même table cela pose un problème de remise en place et ils prennent alors du retard. Le placement libre génère beaucoup de conflits et fait perdre énormément de temps.

École

Communication et organisation

- Des manques de communication ont été signalés lors de certains changements ou remplacements d'enseignants.

→ Nous nous en excusons, la rentrée et la communication ont été difficiles du fait que nous sommes restés 15 jours sans directeur. Il y a également eu une absence de dernière minute (Mme Balsa le 09/10) et comme toute absence de ce type, la priorité est de demander au plus vite un remplaçant à l'inspection, Mme Arbez ayant ses élèves sous sa responsabilité à ce moment-là, elle ne peut se permettre de les quitter pour prévenir les parents.
- Concernant la classe de CE2/CM1, plusieurs parents regrettent l'absence d'une réunion de rentrée avec la remplaçante, qui devrait rester plusieurs mois. Ce point pourrait cependant être traité en dehors du conseil, car il ne concerne qu'une seule classe.

→ Une réunion de rentrée a déjà eu lieu avec la titulaire de la classe Mme Cordovado. Il n'y a pas utilité d'en refaire une, puisque le fonctionnement de la classe reste le même avec sa remplaçante Mme Balsa. Les parents regrettent de ne pas avoir le visage ni de moyen de communication avec la remplaçante. Mme Balsa s'engage à leur communiquer une adresse mail.
- En Petite Section, des inquiétudes ont été exprimées quant à la stabilité des remplacements suite à l'arrêt de Mme Chapoutot.

→ La situation devrait être plus stable à présent : Un remplaçant définitif jusqu'au retour éventuel de Mme Chapoutot sera nommé à la rentrée des vacances à 50% sur la classe de PS-MS et sur la direction le reste de la semaine. Mr Serfaty est placé sur les 50% restants à la place des 33% initiaux, les enfants le connaissent bien maintenant, il est un repère pour eux et pour les habitudes de classe.

Hygiène et confort

- Absence de chaussons en maternelle.

→ Les enseignants entendent très bien que les chaussons sont plus confortables pour les enfants, surtout ceux qui ont de longues journées (cantine, perisco). Mais mettre et enlever des chaussons et chaussures à longueur de journée est très chronophage. Avec une seule ATSEM pour 3 classes, il n'est pas envisageable pour le moment de passer encore plus temps pour l'habillage des enfants en y ajoutant des chaussons.

Au vue de la situation, les enseignants permettront à présent aux élèves d'apporter des chaussons sous condition qu'ils sachent les enfiler seuls.

- **Hygiène :**

- **En maternelle : des enfants rentrent parfois avec des sous-vêtements sales.**

→ Encore une fois, avec 1 seule ATSEM pour 3 classes, les enseignants essaient de surveiller au maximum les enfants lorsqu'ils passent aux toilettes, mais ils ne peuvent pas avoir l'œil partout. Les enfants sont libres d'aller aux toilettes dès que l'envie se fait sentir (en PS et MS) durant le temps de classe, lorsque c'est le cas ils y vont tout seuls, les enseignants ne peuvent donc pas les suivre et laisser le reste de la classe.

C'est un apprentissage qui relève davantage des parents.

- **En élémentaire : des retours signalent des toilettes sales dans la cour.**

→ Le personnel de cantine passe 2 fois durant le temps de cantine et nettoie au besoin

- **Les toilettes côté maternelle dégagent une forte odeur d'urine tout au long de la journée, et ce, dès le matin avant l'arrivée des enfants.**

→ Recherches en cours car le problème vient du sol trop poreux où l'odeur est incrustée. A ce jour, la solution n'est pas trouvée car la pose d'un sol souple par-dessus, n'empêchera pas les odeurs, le produit décapant idéal n'est pas trouvé.

Vie scolaire

- **Photos de classe :**

- **Serait-il possible de proposer des photos de fratries, comme cela se fait dans d'autres écoles ?**

- **Certains parents aimeraient également le retour du format "photo d'identité", qui était très apprécié.**

→ L'école est en train de finaliser l'organisation des photos de classe qui se tiendront au printemps, il sera demandé au prestataire quels formats il peut proposer. La configuration de l'école (route entre maternelle et élémentaire) rend la logistique impossible quant aux photos de fratries, il faudrait mobiliser un enseignant pour organiser les traversées d'élèves sur le temps de classe.

→ Les parents se proposent de venir pour aider. Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants de plus il est nécessaire de disposer d'une clé pour ouvrir et refermer les portails. Cette proposition n'est donc pas possible.

→ Les photos d'identités sont interdites car les élèves doivent être pris en posture d'élève.

- **Accueil en maternelle : Depuis le COVID, les parents ne peuvent plus accompagner leur enfant jusqu'à la classe. Certains souhaitent un retour à cette pratique.**
 - ➔ L'accompagnement des élèves dans l'enceinte de l'école n'est toujours pas possible, même hors COVID, car nous sommes toujours en plan vigipirate renforcé, ce qui nécessite la vérification de l'identité de chaque personne entrant dans l'enceinte de l'établissement. A l'heure d'arrivée des élèves, il est donc impossible de vérifier les identités de chacun.
- **Sécurité :**
 - **À la sortie côté élémentaire, le manque de sécurité est signalé,**
 - ➔ Les enseignants laissent sortir les enfants, mais vérifient qu'ils sont pris en charge par quelqu'un. Certains enfants rentrent seuls ou rejoignent leurs parents plus loin, il faut donc que chacun se responsabilise pour assurer la sécurité de tous les enfants.
 - **un parking qui reste dangereux dans sa configuration**
 - ➔ La Mairie explique que le parking est bien matérialisé par des marquages au sol, les enfants sont sous la responsabilité des parents. Il est fait appel à la vigilance de chacun, et en priorité celle des parents responsables. Mettre les épis dans l'autre sens, a été fait à la construction, mais cela ne convenait pas non plus.
- **Bruit : La classe de Mme Dallard souffrirait de résonance importante pendant les récréations des autres classes.**
 - ➔ Mairie : la résonnance est connue, il faudrait interdire le préau lorsque la classe du bas est en classe. Aucun travaux d'ampleur ne seront réalisés car il y a le projet de déménagement de la cantine d'ici un an et demi, qui permettra de reconfigurer la répartition des classes.
- **CE1 : Cette année, les CE1 ont été répartis pour la première fois. Le groupe étant très soudé, serait-il envisageable que les trois classes aient une récréation commune ?**
 - ➔ Comme précisé dans les réunions de rentrées des 3 classes contenant des CE1 : les enseignants ont fait en sorte que les 3 classes aient leur récréation en commun auxquelles s'ajoute le temps de cantine.
- **Spectacle de fin d'année : Serait-il possible de réfléchir à une nouvelle organisation du spectacle de fin d'année afin que chaque classe ait un moment de représentation ? La danse des maternelles pendant la kermesse a été très appréciée.**

- ➔ L'idée est à garder en tête lors de l'organisation du spectacle de fin d'année.
- Carnaval : Des parents souhaiteraient que les enfants du primaire puissent eux aussi se déguiser pour le carnaval.
 - ➔ Les enseignants sont en cours de concertation quant à l'organisation du carnaval.
- Jeux en maternelle : Des retours font état d'un manque de jeux pendant les récréations en maternelle.
 - ➔ Les enseignants indiquent qu'il y en a et qu'ils sont sortis régulièrement. La météo ne permet pas toujours de le faire : lorsque le sol est mouillé il est préférable d'éviter les accidents de vélos et de ballons sauteurs. Il est demandé un appel aux dons de petites voitures car celles de l'école sont en fin de vie.
- Avez déjà évoqué dans les discussions les aménagements possibles à l'intérieur comme à l'extérieur concernant le changement climatique ? (fortes chaleurs, pluies etc.)
De plus, alors que nous avons la chance de vivre dans un paysage incroyable où se déploient diverses agricultures, nos enfants évoluent dans une cour de récréation goudronnée avec un seul arbre. Un réaménagement est-il envisagé ? Faire classe en extérieur ?
 - ➔ Projets qui ont un coût très important.
 - ➔ Mairie : Pas d'aménagement prévu ; on ne peut pas agrandir les cours, si on végétalise des espaces il y aura d'autant moins d'espace. Des espaces enherbés pourraient générer des problèmes de déjections félines. Cela pourra être à réfléchir avec la prochaine municipalité.
 - ➔ Mr Serfaty propose déjà des temps de classe en extérieur quand le temps le permet.

Informations de la Mairie :

Permis piétons : voir avec l'association prévention MAIF qui fournit des kits.

Permis internet : voir directement avec la Gendarmerie.

Rappel de ne pas stationner sur le passage piéton entre les deux parties de l'école.

Prochain Conseil d'école : le jeudi 26 février à 18h00

19h40 : fin de séance.

Pour le procès-verbal :

Mme Arbez Marine

(Directrice par intérim)

et

Mr Serfaty

(Secrétaire de séance)

Signatures

